

Genre du véhicule Machine de travail	Marque MERCEDES-BENZ	Type L KO 1113 B	Fiche d'homologation n° CH 5540 02
-----------------------------------------	-------------------------	---------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "1113" de chaque côté sur capot moteur.
 "L KO 1113 B" sur plaquette du constructeur, à droite dans cabine
 sous le siège du passager.
 "CH 558.021-..." comme préfixe au No du châssis.

Numéro du châssis frappé à l'AV, à droite latéralement sur longeron devant support AR du ressort.
 Signe d'identification du moteur frappé "OM 352.X" à droite latéralement s. bloc-moteur, plaquette rivée.
 Constructeur MERCEDES-BENZ, Stuttgart (D) Importateur MERCEDES-BENZ AG, Schlieren /ZH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6 Entraînement arrière
 Direction à droite Assistance s/demande: hydraulique
 Frein de service hydr., 2-circ., exp. int. av. assist. par air compr.
 Frein auxiliaire méc. exp. int. av. assist. p. [à 1 circuit ++]
 Frein stationn. ressort, s.r. AR, rés. sép. [Ralentisseur s. échapp.]
 Transmission méc., synchronisée Nombre vit. 2x5 ou 5
 Blocage differ. s. roues AR Vitesse max. 80 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque MERCEDES Carbur. D
 Type OM 352.X
 Position avant Nombre cyl. 6
 Alésage 97 Course 128
 Cylindr. 5675 cm³ CV-Impot 28,88
 CV-puiss. 130 DIN) à 2800 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 85 dB (A) à 2800 t/m *)
 Amortissement bruit 1 pot 1060xØ180
 Mot. de travail 1 pot 700xØ180

CARROSSERIE Forme balayeuse Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 3 ; AV 3 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	
	AV	AR
Diam. braquage	G <u>12,6</u>	DR <u>12,5</u>
Empattement	<u>3600</u> /	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>6100</u>	
Largeur	<u>2360</u>	
Hauteur	<u>3000</u>	
Porte à faux	AV <u>1130</u>	
	AR <u>1370</u>	
	lat. <u>-</u>	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
	A vide	<u>selon carrosserie</u>		
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.	<u>4100</u>		<u>7700+</u>	<u>11800</u>
Dimens. pneus	<u>8.25 - 20 Multy-Ply</u>			
Charge p. essieu	<u>4100</u>	<u>(7,0)</u>	<u>7700</u>	<u>(7,0)</u>
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			<u>-</u> kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit 2/HELLA CH 1200401

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 100 (dB/A)

Essuie-glace 3/électriques(2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières 2/SAW CH 1113303 Catadioptrés 2/I (E)

Feux stop 2/SAW CH 1113303 Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/à gauche combiné Plaque forme haute catadioptrés

Rétroviseur 4/de chaque côté Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/av.lampe-témoin(disposition III)

AV/lat. 2/BL50 SAE I 67 (o/r) AR o=CH 1113303

Avvert. clign. 1/clignoteur av.lampe-témoin séparée

1/cale d'arrêt : 330 x 170 x 200

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Machine de travail

Marque & type MERCEDES-BENZ L KO 1113 B

Homologation n° CH 5540 02

Forme de la carr. balayeuse

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide _____ Carburant D

Charge utile _____ CV 28,88

Poids total _____ Cylindrée 5675 cm³

Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.expertisé= CH 358.021-20-745781

- *) Y compris le moteur de travail Mercedes-Benz type OM 314 à 2100 t/min.
- §) Equipement: doit être contrôlé lors de l'immatriculation. Lampe-témoin p.2 circ.exigée.
- +) Poids: est livré avec différentes carrosseries. Contrôler lors de l'immatriculation le poids total et les garanties sur les essieux. Le contrôle de surcharge sur l'essieu arrière doit être fixé à 7700 kg (lampe-témoin).
- ++) Lors d'une défection de l'assistance par air comprimé= assistance par frein à ressort. Libération= bouton à pression (avec inscription), pression depuis réservoir de l'assistance du frein de service; desserrage= vis sur cylindre du ressort.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Le feu de danger ne doit être utilisé que lorsque la machine travaille.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 28.7./3.8./17.8./13.9.71

La commission d'expertise

22